

# COMMUNE DE RENAISON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date : 9 décembre 2024**

**Objet : Crédits anticipés d'investissement 2025 avant l'adoption du budget primitif général  
N° 2024-12-09/09**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 19

Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE, Céline JANDARD.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absentes excusées : Mmes Laurence CHATEAU et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Laurence CHATEAU à Mme Carole SYLVESTRE et Mme Magali RAMIREZ à Mme Céline JANDARD.

Date de convocation du Conseil municipal : 05 décembre 2024.

Secrétaire de séance : Mme Monique REMONTET.

Comme chaque année, dans l'attente du vote du budget primitif, à compter du 1er janvier 2025 l'exécutif est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. En outre, concernant la section d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, exclusion faite du remboursement de la dette.

Aussi, Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au maire déléguée aux finances et au personnel communal propose d'autoriser les crédits d'investissement nécessaires pour permettre la poursuite des opérations engagées et les dépenses nécessaires pendant ces premiers mois de l'année. Il s'agit par exemple de matériels destinés aux services et aux divers équipements de la commune, aux travaux de voirie et d'éclairage public, aux dépenses urgentes sur les bâtiments communaux. Les dépenses effectivement réalisées seront naturellement régularisées au sein du budget 2025.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser monsieur le Maire à procéder à l'engagement et au mandatement des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 pour un montant total de 66 500 € TTC pour le budget général de la commune.

Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2024 et les décisions modificatives du budget général,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'engagement et au mandatement des dépenses de l'exercice 2025 pour le budget général selon les modalités ci-après :

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	BP 2024 + DM	Crédits anticipés 2025
282	Réserves foncières diverses	80 000,00	5 000,00
295	Eglise	45 318,10	
296	Ecoles et activités périscolaires	29 320,00	2 000,00
297	Autres bâtiments et cimetières	68 804,51	10 000,00
313	Centre technique municipal	35 000,00	1 500,00
316	Mobilier urbains	22 000,00	10 000,00
317	Voiries communales et rurales	282 187,77	10 000,00
321	Bâtiment mairie	22 318,40	10 000,00
334	Terrains de tennis	-	
335	Salle culturelle & loisirs La Parenthèse	19 400,00	2 000,00
336	Complexe sportif	82 698,14	2 000,00
342	Défense incendie	9 903,87	1 000,00
346	Maison des associations	17 000,00	1 000,00
351	Aménagement ALSH	1 351 950,25	2 000,00
352	Extension restaurant scolaire	521 623,76	
357	Aménagement sécuritaire route de St Romain	332 575,00	1 000,00
360	ERA travaux d'agrandissement	207 000,00	1 000,00
361	Vidéo surveillance	102 000,00	1 000,00
Chap 20	Immobilisations incorporelles	20 120,00	5 000,00
Chap 204	Subventions d'investissement versées	200 106,45	2 000,00
Chap 21	Immobilisations corporelles	1 500,00	-
Chap 27	Autres immobilisations financières	750 800,00	-
Chap 16	Remboursement du capital de la dette	85 200,00	-
Chap 040	Opération d'ordre entre sections	2 600,00	
Chap 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	133 380,00	
<b>Total général</b>		<b>4 422 806,25</b>	<b>66 500,00</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.  
Renaison, le 10 décembre 2024

Le Maire,  
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20241209-2024-12-09\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024  
Publication : 12/12/2024

Le Maire,  
Laurent BELUZE